
UQAM**PLAN DE COURS**

HIS 7009**Méthodologie de la recherche historique**Horaire :

Hiver 2017

Mardi 18h-21h

Local A-6290

Professeur :

Stéphane Savard

A-6025

(514) 987-3000 poste 3074

savard.stephane@uqam.caDisponibilité :

Mercredi 9h30 à 12h30 (ou sur rendez-vous)

Site du cours :www.moodle.uqam.ca

LE COURS**DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS ET OBJECTIFS**

Ce séminaire de deuxième cycle vise à offrir une formation méthodologique avancée, propre à la discipline historique et utilisable dans la préparation du mémoire de maîtrise. Il s'adresse à tous les étudiant(e)s, quel que soit le champ spatio-temporel de leur spécialisation.

Les objectifs généraux du cours sont :

1. Acquérir des connaissances sur les étapes méthodologiques propres au travail de l'historien/l'historienne : le bilan historiographique, l'ébauche de la problématique de recherche, la réflexion et la présentation des sources et de la méthodologie, l'interprétation historique, etc.

2. Se familiariser avec l'exercice académique et scientifique que représente le travail de recherche et de rédaction d'un mémoire de maîtrise.
3. Analyser les défis relevés par la communication scientifique des résultats de recherche : la rédaction du mémoire, la préparation d'une communication pour un colloque scientifique, la rédaction d'un article scientifique, etc.

CONTENU DU COURS

Le cours abordera quelques questions méthodologiques importantes dans le processus d'une recherche en histoire :

- Le bilan historiographique, sa fonction, sa structure.
- La problématique : comment la définir et comment la formuler? Comment se situer par rapport à l'historiographie existante?
- Certains problèmes méthodologiques associés à l'usage et à la critique de sources, à la définition de la périodisation, à la mesure des phénomènes et au choix d'une échelle.
- Le travail d'analyse des sources et d'interprétation historique.
- La communication des résultats : la rédaction du mémoire, la préparation d'une communication pour un colloque scientifique, la rédaction d'un article scientifique.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Ces enjeux méthodologiques seront abordés à travers une série de discussions alimentées par les lectures obligatoires. Pour certaines séances, il arrivera que l'étudiant/l'étudiante soit invité(e) à présenter l'avancement de ses réflexions ou de ses recherches en lien avec son projet de mémoire. Le cours reposera donc sur un dosage de travail collectif en séminaire et de travail individuel en dehors du cours. Toutes les lectures sont obligatoires et la participation active est requise à chacune des séances.

Afin de faciliter les discussions sur les lectures, la classe sera divisée en deux groupes distincts. Semaine après semaine, chacun des groupes se présentera en classe pour une durée de deux heures. Les heures de rencontre de chacun des groupes se trouvent dans le calendrier des activités et lectures obligatoires du syllabus.

ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date
Rapport de lecture	15%	Au début de la séance thématique choisie (17 janvier, 24 janvier ou 7 février)
Ébauche du sujet	10%	17 février
Note critique d'un mémoire de maîtrise	20%	17 mars
Présentation orale de l'avant-projet de mémoire	10%	Une des deux dernières séances du cours (11 ou 18 avril)
Avant-projet de mémoire	30%	Version préliminaire : 6 avril Version finale : 21 avril
Participation en classe	15%	À toutes les séances

ACTIVITÉS ÉVALUÉES

1. Rapport de lecture (15% de la note finale du cours)

a) Démarche

- À une reprise durant la session, l'étudiant/l'étudiante devra choisir une séance thématique et réaliser un rapport de lecture qui englobe toutes les lectures obligatoires pour cette séance.
- Dans le rapport de lecture, il s'agit ainsi de non seulement montrer une lecture efficace des textes (faire la synthèse), mais aussi de déployer une réflexion personnelle originale sur ces lectures.
- Le rapport de lecture fait état des lectures réalisées avant le séminaire.

b) Consignes

- Choisir une (1) séance thématique pour réaliser le rapport de lecture (parmi les choix des séances thématiques du 17 janvier, du 24 janvier ou du 7 février).
- Le rapport de lecture doit contenir les éléments suivants : **une introduction** qui présente les textes lus et les auteurs de ces derniers, **une synthèse** des textes lus, ainsi qu'une **réflexion personnelle** et originale sur ces textes.

- Pour se guider dans sa réflexion, l'étudiant(e) peut s'inspirer des questionnements suivants :
 - Que nous apprennent les textes sur le travail de l'historien, sur la méthodologie qu'il est amené à employer et sur les écueils qu'il doit éviter?
 - Êtes-vous en accord avec les idées et réflexions avancées par les auteurs?
 - Que retenez-vous de ces textes, en lien avec vos propres préoccupations de jeune chercheur?
- Le rapport de lecture doit comprendre **entre 5 et 6 pages**.
- La mise en page suivante doit être respectée :
 - Interligne : 1 ½
 - Caractère : 12
 - Marges : 2,54 cm en haut, en bas, à gauche et à droite

c) Échéancier

- Le rapport de lecture doit être remis au professeur (en classe, version papier) **au début de la séance** portant sur la thématique choisie (17 janvier, 24 janvier ou 7 février).

2. Ébauche du sujet (10 % de la note finale du cours)

a) Démarche

- Il s'agit ici d'inciter l'étudiant(e) à rapidement réfléchir à l'objet d'étude de son mémoire de maîtrise ainsi que sur une ébauche de la problématique.
- Ce très court travail servira de base pour remplir le formulaire du dépôt de sujet du mémoire, si ce n'est pas déjà fait.

b) Consignes

- Dès les premières semaines du cours (c'est-à-dire dès le mois de janvier 2017), entamer ou poursuivre la réflexion sur le sujet du mémoire de maîtrise et, de manière plus précise, sur l'objet d'étude ainsi que la problématique.
 - Pour ce faire, l'étudiant(e) est fortement conseillé(e) d'agir de concert avec son directeur ou sa directrice de maîtrise.
- L'ébauche du sujet doit comprendre les éléments suivants :
 - Un titre provisoire au mémoire.
 - Présentation du sujet et de l'objet d'études du mémoire (mise en contexte).
 - Ébauche de la problématique du mémoire, y compris le cadre spatio-temporel.
 - Présentation préliminaire des principales sources qui serviront à répondre à la problématique proposée.
 - Une bibliographie commentée qui présente 6 études jugées très pertinentes pour le sujet de recherche. Vous devez indiquer en quoi ces titres sont

pertinents pour votre objet d'étude, votre problématique ou votre approche méthodologique.

- L'ébauche du sujet doit comprendre **entre 4 et 5 pages (3 pages pour le texte, et 2 pages pour la bibliographie commentée)**.
- La mise en page suivante doit être respectée :
 - Interligne : 1 ½
 - Caractère : 12
 - Marges : 2,54 cm en haut, en bas, à gauche et à droite

c) Échéancier

- L'ébauche du sujet est à remettre au plus tard **le vendredi 17 février 2017** au secrétariat du Département (version papier).

3. Note critique d'un mémoire de maîtrise (20 % de la note finale du cours)

a) Démarche

- Lire un mémoire de maîtrise en histoire qui a été soumis au Département d'histoire de l'UQAM au cours des 10 dernières années et en faire un compte rendu critique qui puisse présenter une réflexion personnelle originale et stimulante.
- La réflexion personnelle contenue dans cette note critique fera l'objet de discussions en classe lors du cours du 21 mars 2017 (thématique : le mémoire de maîtrise).

b) Consignes

- Choisir un mémoire de maîtrise en histoire (date limite : lors de la rencontre obligatoire dans la semaine du 21 février) à l'aide du répertoire Archipel (<http://www.archipel.uqam.ca/>) ou en discutant avec votre directrice ou directeur.
- La note de lecture doit comprendre les éléments suivants :
 - Introduction (un court paragraphe) : présentation du mémoire et de l'auteur.
 - Synthèse critique du mémoire (3-4 pages) : présentation de la problématique du livre, synthèse des principaux points d'analyse et d'argumentation, synthèse des principales conclusions.
 - Réflexion personnelle (3-4 pages) : réflexion sur les points forts du mémoire, sur les éléments à améliorer, sur ce que vous retenez du travail de l'historien/l'historienne et de l'exercice de la rédaction d'un mémoire de maîtrise. Cette réflexion doit être en partie influencée par les thématiques discutées en classe depuis le début de la session (en s'appuyant entre autres sur les lectures effectuées à l'aide d'un système de références adéquates).
 - Conclusion (un paragraphe) : une synthèse de votre appréciation personnelle.
- La note de lecture doit comprendre **entre 6 et 8 pages**.
- La mise en page suivante doit être respectée :
 - Interligne : 1 ½

- Caractère : 12
- Marges : 2,54 cm en haut, en bas, à gauche et à droite

c) Échéancier

- La note critique du mémoire de maîtrise est à remettre au plus tard **le vendredi 17 mars 2017** au secrétariat du Département d'histoire (version papier).

4. Avant-projet du mémoire de maîtrise (30 % de la note finale du cours)

a) Démarche

- Vers la fin de la session, l'étudiant(e) doit être en mesure de produire un avant-projet du mémoire de maîtrise, travail qui servira de base au « Projet de mémoire » qui sera remis au directeur ou à la directrice de maîtrise dans les mois qui suivront le cours.
- L'avant-projet de mémoire, tout comme le « Projet de mémoire », représente en quelque sorte une version préliminaire de l'introduction du mémoire de maîtrise.

b) Consignes

- L'avant-projet de mémoire est un travail de longue haleine. Tout au long de la session, il faut que l'étudiant(e) se familiarise avec l'historiographie touchant l'objet d'étude choisi, poursuivre sa réflexion sur l'élaboration de la problématique de son mémoire et sur l'approche méthodologique à privilégier.
 - Pour ce faire, il est recommandé à l'étudiant(e) d'agir de concert avec son directeur ou sa directrice de maîtrise.
- L'avant-projet de mémoire doit comprendre les éléments suivants :
 - Un titre préliminaire pour le mémoire de maîtrise.
 - Une présentation du sujet et de l'objet d'étude du mémoire.
 - Un bilan historiographique substantiel.
 - Une problématique générale de recherche ainsi que des sous-questions reliées à cette dernière. La problématique doit découler du bilan historiographique.
 - Une présentation de la méthodologie sur laquelle repose le mémoire : définition du cadre conceptuel employé, description des sources analysées, explications sur le type d'analyse déployée, etc.
 - Un vague plan du mémoire qui explique le nombre de chapitres prévus et le contenu analytique de ces derniers.
 - Une bibliographie présentant les ouvrages mis en référence dans le travail.
- L'avant-projet de mémoire dans sa version finale doit comprendre **entre 17 et 20 pages, excluant la bibliographie.**
- La mise en page suivante doit être respectée :
 - Interligne : 1 ½
 - Caractère : 12
 - Marges : 2,54 cm en haut, en bas, à gauche et à droite

c) Échéanciers

- La version préliminaire de l'avant-projet du mémoire de maîtrise est à remettre au plus tard **le jeudi 6 avril 2017 avant 17h** (par courriel, en format PDF). Cette version sera lue par l'ensemble de vos collègues avant votre présentation orale de fin de session.
- La version finale de l'avant-projet du mémoire de maîtrise est à remettre au plus tard **le vendredi 21 avril 2017 avant 16h30** au secrétariat du Département d'histoire (version papier).

5. Présentation orale de l'avant-projet de mémoire (10 % de la note finale du cours)

a) Démarche

- Dans les dernières séances du cours, l'étudiant(e) présentera à ses collègues la version préliminaire de son avant-projet de mémoire.
- L'étudiant(e) aura à répondre aux questions/commentaires de ses collègues.

b) Consignes

- La présentation sera d'une **durée de 20 minutes maximum**, après quoi suivra une période de questions de 15 minutes maximum.
- L'horaire des présentations sera déterminé par le professeur à une date ultérieure.

6. Participation en classe (15 % de la note finale du cours)

a) La participation en classe est évaluée de trois manières :

- **PARTICIPATION AUX DISCUSSIONS**
 - Pour toutes les séances, l'étudiant(e) devra participer à la discussion au sujet des textes dont la lecture est obligatoire et, le cas échéant, devra participer à la discussion au sujet de ses propres recherches de maîtrise. Il/elle sera invité(e) à donner son appréciation, à mettre en relation les textes les uns avec les autres, à présenter une réflexion originale sur l'avancement de ses propres recherches ou sur la manière de faire de l'histoire.
- **COMMENTAIRES/QUESTIONS SUR LES PRÉSENTATIONS ORALES DES COLLÈGUES**
 - Pendant les deux derniers cours de la session (11 et 18 avril 2016), l'étudiant(e) devra lire les avants-projets de ses collègues et devra écouter attentivement leurs communications orales. Il/elle aura ainsi à commenter et à questionner leurs collègues au sujet de leurs avants-projets de mémoire.
- **PRÉSENCE EN CLASSE**
 - La présence en classe est obligatoire, y compris lors de la formation avec le logiciel Zotéro (28 janvier) et lors du colloque étudiant des cycles supérieurs (18 mars).

b) Consignes

- Les commentaires doivent toujours se faire dans un esprit de collégialité. Il faut toujours commenter ou questionner de manière constructive, dans le respect de ses collègues.
- La participation à la discussion sur les textes et sur ses propres recherches doit se faire de manière périodique.

QUELQUES RAPPELS ET ÉLÉMENTS D'INFORMATION**Modalités de consultation des travaux et des examens**

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

Politique du français

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10 % de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

Politique des retards

Les travaux qui ne sont pas remis à temps seront pénalisés à raison de 5 % des points pour le premier jour de retard et 5 % pour chaque journée additionnelle (y compris les fins de semaine et jours fériés). Si, pour des raisons exceptionnelles, vous ne pouvez remettre votre travail à temps, il faudra en avertir le professeur.

Attention au PLAGIAT!

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. Ainsi, toutes les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_18.pdf.

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>. Vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.



Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES LECTURES OBLIGATOIRES

Textes à lire :

Les textes à lire se retrouvent sur le site *Moodle* du cours ou dans la base de données Archipel.

Cours	Date	Activités	Lectures et préparation
1	10 janvier	Présentation du cours et des activités évaluées	
2	17 janvier	<u>THÈME 1 :</u> Le travail de l'historien et la démarche réflexive	<p><u>Lectures :</u></p> <p>Michel de Certeau, « L'opération historique », dans Jacques LeGoff et Pierre Nora (dir.), <i>Faire de l'histoire : nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets</i>, Paris, Gallimard, 1974, p. 17-66.</p> <p>Martin Pâquet, « L'expérience de l'histoire. Pratique et pédagogie », dans Yves Frenette, Martin Pâquet et Jean Lamarre (dir.), <i>Les parcours de l'histoire. Hommage à Yves Roby</i>, Québec, PUL, 2002, p. 27-57.</p> <p>Michel-Rolph Trouillot, « The Power in the Story », dans <i>Silencing the Past. Power and the Production of History</i>, Boston, Beacon Press, 2015 (1995), p. 1-30.</p> <p>Nicolas Offenstadt, « Histoires et historiens dans l'espace public », dans Christophe Granger (dir.), <i>À quoi pensent les historiens? Faire de l'histoire au XXI^e siècle</i>, Paris, Éditions Autrement, 2013, p. 80-97.</p>
3	24 janvier	<u>THÈME 2 :</u> Le bilan historiographique	<p><u>Lectures :</u></p> <p>Joël Cornette, « L'histoire au travail. Le nouveau « siècle de Louis XIV » : un bilan historiographique depuis vingt ans (1980-2000) », <i>Histoire, économie et société (HES)</i>, vol. 19, no 4, 2000, p. 561-605.</p> <p>Melvyn P. Leffler, « The Cold War : What Do « We Now Know »? », <i>The American Historical Review</i>, vol. 104, no 2, 1999, p. 501-524.</p> <p>Stéphane Castonguay, « Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale », <i>Globe : revue internationale d'études québécoises</i>, vol. 9, no 1 (2006), p. 17-49.</p> <p>François Veilleux, <i>La nécromancie grecque et les influences orientales</i>, Mémoire de maîtrise en histoire, UQAM, 2012, p. 1-12. (À lire sur Archipel)</p>

4	31 janvier	Formation pour l'utilisation du logiciel Zotéro (avec Antoine Champigny) Laboratoire informatique : salle C (A-1925)	
5	7 février	THÈME 3 : Les échelles d'analyse et le cadre spatio-temporel	<u>Lectures :</u> François Cadiou, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria, « Histoire, temps et récit », dans <i>Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux</i> , Paris, La Découverte, 2011, p. 231-247. Jean Leduc, « Découper le temps », dans <i>Les historiens et le temps : conceptions, problématiques, écritures</i> , Paris, Seuil, 1999, p. 91-133. Carlo Ginzburg, « Microhistoire : deux ou trois choses que je sais d'elle », dans <i>Le fil et les traces. Vrai faux fictifs</i> , Paris, Verdier, 2006, p. 361-405. Aline Charles et Thomas Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », <i>Globe : revue internationale d'études québécoises</i> , vol. 14, no 2, 2011, p. 199-221.
6	14 février	THÈME 4 : La problématique Vendredi le 17 février 2017 : Date limite pour la remise de l'ébauche de sujet	<u>Lectures :</u> Nicole Gagnon et Jean Hamelin, « Chapitre 1 : Le métier d'historien », dans <i>L'homme historien : introduction à la méthodologie de l'histoire</i> , St-Hyacinthe, Édisem Inc., 1979, p. 27-55. Antoine Prost, « Les questions de l'historien », dans <i>Douze leçons sur l'histoire</i> , Paris, Seuil, 2010, p. 79-100. François Furet, « De l'histoire-récit à l'histoire-problème », dans <i>L'atelier de l'histoire</i> , Paris, Flammarion, 1982, p. 73-90. Antoine Brousseau-Desaulniers, <i>L'évolution du débat politique québécois en regard de la question constitutionnelle (1960-1971)</i> , Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, UQAM, 2016, p. ii-vi et p. 1-21. (A lire sur Archipel) <u>Préparation :</u> L'étudiant(e) sera amené(e) à présenter la problématique de son mémoire.
7	21 février	Rencontres individuelles (obligatoire) Date limite pour le choix d'un mémoire de maîtrise (pour la note critique)	

8	27 fév. au 3 mars	<p>Semaine de lecture</p> <p>Assistance obligatoire au Colloque Jean-Marie Fecteau des cycles supérieurs (1^{er}, 2 et 3 mars 2017)</p>	Détails à venir
9	7 mars	<p>THÈME 5 : Les sources et la méthodologie</p> <p>À confirmer :</p> <p>Visite des Archives de PUQAM en matinée (10h30-12h00) ou en début d'après-midi (13h-14h30)</p>	<p><u>Lectures :</u></p> <p>François Cadiou, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria, « Les sources », dans <i>Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux</i>, Paris, La Découverte, 2011, p. 193-215.</p> <p>Guy Thuillier et Jean Tulard, « La réflexion sur les limites », dans <i>La méthode en histoire</i>, Paris, PUF, 1986, coll. « Que sais-je? », p. 78-94.</p> <p>François Furet, « Le quantitatif en histoire », dans Jacques LeGoff et Pierre Nora (dir.), <i>Faire de l'histoire : nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets</i>, Paris, Gallimard, 1974, p. 67-91.</p> <p>Steven High, « Interviewing Survivors », dans <i>Oral History at the Crossroads. Sharing Life Stories of Survival and Displacement</i>, Vancouver, UBC Press, 2014, p. 33-65.</p> <p>Rachel Couture, <i>Le règlement judiciaire de l'injure à Paris au XVIII^e siècle : collaboration entre la justice conciliante et les justiciables avertis</i>, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, UQAM, 2008, p. 1-41. (À lire sur Archipel)</p> <p><u>Préparation :</u></p> <p>L'étudiant(e) sera amené(e) à présenter les sources et la méthodologie qui lui seront utiles pour répondre à sa problématique.</p>
10	14 mars	<p>THÈME 6 : La communication des résultats</p> <p>Vendredi le 17 mars 2017 : Date limite pour la remise de la note critique du mémoire de maîtrise choisi (version papier au Département d'histoire)</p>	<p><u>Lectures :</u></p> <p>Antoine Prost, « Mise en intrigue et narrativité » et « L'histoire s'écrit », dans <i>Douze leçons sur l'histoire</i>, Paris, Seuil, 2010, p. 237-282.</p> <p>Michel Beaud, « La rédaction », <i>L'art de la thèse</i>, Montréal, Boréal, 1988, p. 87-96.</p> <p>Robert Jones Shafer (dir.), « Communication : Writing and Rewriting », <i>A Guide to Historical Method</i>, 3^e Édition, Homewood, Dorsey Press, 1980, p. 201-226.</p> <p><u>Préparation :</u></p> <p>Retour sur le colloque étudiant : comment faire une bonne communication orale?</p>

11	21 mars	<p>THÈME 7 : Le mémoire de maîtrise</p> <p>Conférence de Jessica Riggi, doctorante en histoire, sur son expérience de recherche et rédaction d'un mémoire de maîtrise</p>	<p><u>Lecture</u> :</p> <p>« Introduction » et « Chapitre 1. Les études supérieures : les données de bases », dans Franca Iacovetta et Molly Ladd-Taylor (dir.), <i>Devenir historienne et historien : un guide sur le métier au Canada</i>, SHC (http://www.cha-shc.ca/download.php?id=105)</p> <p><u>Préparation</u> :</p> <p>Qu'est-ce qu'un bon mémoire de maîtrise?</p> <p>L'étudiant(e) doit être prêt à discuter de l'adéquation entre la problématique et les chapitres analytiques du mémoire choisi, du découpage de l'argumentation et de l'analyse, de la méthodologie, de l'utilisation des notes de bas de page, du style narratif, etc.</p>
12	28 mars	Rencontres individuelles obligatoires	
13	4 avril	<p>Rencontres individuelles facultatives</p> <p>Le jeudi 6 avril 2017 avant 17h : Date limite pour la remise de la version préliminaire de l'avant-projet de mémoire (version électronique en pdf)</p>	
14	11 avril	<p>Présentations orales des étudiants et discussions</p> <p>Évaluation du cours en classe</p>	Les avant-projets de mémoire (version préliminaire) seront disponibles sur le site Moodle du cours à compter du jeudi 6 avril 2017.
15	18 avril	<p>Présentations orales des étudiants et discussions</p> <p>Le vendredi 21 avril 2017 à 16h30 : Date limite pour la remise de la version finale de l'avant-projet de mémoire (version papier au secrétariat du département)</p>	Les avant-projets de mémoire (version préliminaire) seront disponibles sur le site Moodle du cours à compter du jeudi 6 avril 2017.

Stéphane Savard
22 décembre 2016